

Image not found or type unknown



LITIGE CONCERNANT DU BOIS

Par **DEDE1966**, le **06/01/2016** à **16:02**

suite a la vente de mon bien immobilier j'ai proposer à mon ancien voisin mon bois sur pied comme celui ci ce chargeais d abattre toute une haie de bois de chêne nous avons convenu qu il me réglerai que la moitié des cordes de bois .Celui ci à donc couper le bois mais la déposer directement chez lui sans m'en avertir et se refuse maintenant à me régler je ne sais pas comment faire étant donner qu il y a à peu près 10 code et qu il m'en doit 5 merci de me conseiller D'AVANCE MERCI